



PHOTO À COLLER

COLLÈGE DU PÉVÈLE

34 rue du collège
59310 ORCHIES
Téléphone : 03.20.61.64.24
Mail : ce.0590159c@ac-lille.fr
Site internet : www.college-pevele.fr

Madame GAGLIARDI : principale du collège
Monsieur ROHART : maire d'Orchies
Monsieur LANDMANN : professeur d'EPS
Monsieur DELMER : professeur d'EPS
Monsieur DARNAULT : éducateur sportif - BEF Football

SECTION SPORTIVE FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE

ANNÉE SCOLAIRE 2022 / 2023

NOM PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

ADRESSE DES PARENTS
OU TUTEURS
Si séparés, merci d'indiquer les deux adresses

PARENT 1 PROFESSION

TÉLÉPHONE MAIL

PARENT 2 PROFESSION

TÉLÉPHONE MAIL

DÉROGATION CARTE SCOLAIRE OUI NON



RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

CLUB 2022-2023

NOM ET ADRESSE DU CLUB

COORDONNÉES ÉDUCATEUR.....

TÉLÉPHONE MAIL

NUMÉRO DE LICENCE FFF

CATÉGORIE U10 U11 U12 U13 U14 U15

NOMBRE D'ENTRAÎNEMENT PAR SEMAINE 1 2 3 4

DÉTECTION ET SÉLECTION OUI NON

PIED FORT DROIT GAUCHE

TAILLE (en cm)

POIDS

POINTURE

POSTE GB DEF AXE LATÉRAL MILIEU ATTAQUANT

Mettre une croix dans le carré correspondant à votre poste

Foot à 8

Foot à 11

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022/2023

- Un certificat médical de non contre indication à la pratique intensive du football (en septembre).
- Un électrocardiogramme pour les nouveaux entrants en section sportive (en septembre).
- Lettre de motivation de l'élève pour intégrer la section sportive football.
- Tous justificatifs fournis doivent être attestés par l'institution scolaire (enseignant de CM2, professeur d'EPS) ou par les entraîneurs de clubs sportifs (voir page 4).
- Le contrat de conduite en section sportive signé par les parents et l'élève (voir page 4).
- Un chèque (1) de 22 euros pour la licence UNSS obligatoire en section sportive.
- Un chèque (1) de 20 euros pour l'équipement (survêtement, maillot, short, chaussettes).

(1) à l'ordre de l'association sportive du collège du Pévèle.



L'inscription sera définitive lorsque tous ces documents auront été fournis au collège (hors certificat médical et électrocardiogramme pour Septembre)

Date limite de réception de dossier : 30 MAI 2022.

En fonction de l'évolution du contexte sanitaire, des tests sont à prévoir le mercredi 30 mars 2022 de 13h30 à 16h30 (terrain de foot en face du collège).

SUIVI DE LA SCOLARITÉ DE L'ÉLÈVE AU COLLÈGE

	Bilan 1er trimestre	Bilan 2eme trimestre	Bilan 3eme trimestre
U10			
U11			
U12			
U13			
U14			

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

CLASSE SUIVIE EN 2021/2022.....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE

.....

APPRÉCIATION DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE PRIMAIRE (pour les CM2)

NIVEAU DE LA CLASSE FRÉQUENTÉE

NIVEAU DE L'ÉLÈVE DANS LA CLASSE

COMPORTEMENT EN CLASSE

ATTITUDE FACE AU TRAVAIL

CONTRAT DE CONDUITE DANS LE CADRE DE LA SECTION SPORTIVE FOOTBALL

La participation à la section sportive football du collège est conditionnée par un certain nombre de règles et d'obligations afin de répondre aux objectifs de formation et d'éducation des élèves.

Des difficultés trop importantes ou un manque de travail de l'élève peuvent nous amener à suspendre temporairement ou définitivement la participation d'un élève à cette option facultative.

Voici quelques règles que nous souhaitons appliquer cette année après en avoir pris connaissance et si vous êtes d'accord nous vous demandons de signer ce document.

° Chaque élève vient avec sa tenue complète sans oublier les protèges tibias aux séances ainsi qu'aux déplacements aux tournois.

° L'élève reconnaît et s'engage à respecter les termes du contrat de conduite en poursuivant son cursus pendant toute l'année scolaire. Si il met un terme justifié à sa participation à la section, il se devra de rendre son équipement.

° La douche est recommandée après chaque entraînement.

° Le respect des autres et l'arbitrage est indispensable pour le bon déroulement des séances.

° Une licence UNSS est obligatoire pour les élèves de la section sportive football afin de pouvoir participer aux tournois prévus en cours d'année.

° Aucun élève ne sera accepté en section sportive football sans les pièces justificatives médicales

SUR LE PLAN SCOLAIRE

Un élève qui ne fait pas son travail pourra aller en étude à la place de l'entraînement, en accord avec Madame PARIS (CPE) du collège et les enseignants de la classe. Ce système, d'abord ponctuel, sera étendu si l'élève ne change pas ses habitudes de travail.

Les élèves dont le comportement laisserait à désirer et qui auraient eu des avertissements dans le carnet ne pourront participer aux sorties prévues (tournoi, matches, séances d'entraînement, etc.)

Je soussigné(e)

Responsable de l'élève

Accepte les règles de la section sportive football du collège du Pévèle Orchies.

Les parents

L'élève